

Initiatives ministérielles

Je voudrais revenir à la situation qui régnait en 1984. On recueillait alors 70 milliards de dollars auprès des contribuables et on en dépensait 110, soit 40 milliards de plus. De 1984 à 1991, les impôts des Canadiens moyens ont augmenté de 40 milliards de dollars. On recueille donc maintenant quelque 110 milliards de dollars, mais on en dépense encore de 30 à 40 milliards de plus chaque année.

Donc, ce projet de loi ne permettra pas de réduire la dette nationale. Vous ne l'ignorez pas, monsieur le Président, car si vous administriez votre budget personnel de cette façon, vous feriez faillite. Mais on ne fait pas faillite parce qu'on va emprunter à l'étranger. On emprunte sur le marché international. Je dois dire que, jusqu'en 1984, on avait l'habitude d'emprunter auprès des Canadiens, sur l'argent de leurs épargnes, mais les Canadiens n'ont aujourd'hui plus assez d'argent pour en prêter et il faut donc aller emprunter à l'étranger. Nous ne sommes plus maîtres chez nous. C'est la tragédie du présent gouvernement.

Il n'a pas su régler les problèmes au départ et il essaie maintenant de les résoudre en recourant à un système qui ne peut pas marcher.

Le président suppléant (M. Paproski): La période des questions et observations est maintenant terminée. Le député de Gatineau—La Lièvre a la parole pour reprendre le débat.

[Français]

M. Mark Assad (Gatineau—La Lièvre): Monsieur le Président, lorsque j'ai pris connaissance du projet de loi C-21 concernant le déficit, mon intérêt a été vivement piqué pour la simple raison qu'il est devenu un fardeau extraordinaire sur le dos de tous les contribuables canadiens.

Mon collègue de l'Alberta a mentionné que le gouvernement du Canada, de 1984 à 1990-1991, avait un surplus de revenus des contribuables canadiens. Il est vrai, d'ailleurs, que dans une période de prospérité, le gouvernement du Canada ait pu avoir des revenus beaucoup plus que ceux espérés. Malgré cela, nous nous sommes ramassés avec une dette accumulée de plus en plus élevée.

Monsieur le Président, je n'essaie pas ici de dire que le gouvernement conservateur a tous les torts, qu'il a entièrement tort en ce qui concerne le déficit. Ce n'est pas du tout ce que j'essaie de dire.

Cela fait depuis un bon 15, 20 ans qu'il y a un manque d'administration financière de ce pays. Je ne blâme pas uniquement les Conservateurs, je veux simplement démontrer que le problème réside principalement dans la façon dont on taxe nos contribuables. Est-ce qu'il y a quelque chose de plus fondamental dans une démocratie que la façon dont on taxe les individus et les compagnies?

Il y a 25 ans, ici au Canada, nous avons eu la chance d'avoir une commission royale, la Commission Carter. À cette époque, M. Kenneth Carter était la personne responsable de cette commission royale qui avait pour mandat de moderniser, si l'on veut, le système de taxation de notre pays. Ce document était révolutionnaire pour le temps, même qu'il avait servi de modèle de taxation pour les pays modernes, à l'Université Harvard, aux États-Unis. Par la suite, dans des pays scandinaves, ils ont utilisé beaucoup d'éléments du rapport de cette Commission Carter pour moderniser leur système de taxation, pour qu'il soit plus juste et équitable.

Nous au Canada, qu'avons-nous fait? On n'a même pas publié le rapport. Pourquoi? C'est évident: l'élite financière ne trouvait pas que la Commission Carter la favorisait. Donc, on n'en a jamais entendu parler. Le rapport n'a jamais été publié, et l'ensemble des Canadiens n'ont jamais pu prendre connaissance de ce document vraiment remarquable. Il faut dire que Kenneth Carter, ce grand Canadien, a rendu un grand service au pays et que, malgré cela, on n'a pas publié son travail.

Où réside le problème? C'est très simple: l'élite financière de ce pays—il faut leur donner cela—protège ses intérêts. Elle ne protège pas vos intérêts, ni les miens, ni ceux de la plupart des mes collègues, mais elle protège ses intérêts, et c'est la classe moyenne qui est obligée de payer la différence dans les impôts dont le gouvernement a besoin pour fonctionner.

Donc, on arrive avec le projet de loi C-21, qui est un genre de maquillage de quelque sorte, et que je ne comprends pas. Dans le fond, on sait très bien que tous les revenus entrent dans le fonds consolidé du gouvernement fédéral, comme cela se fait dans les provinces. Est-ce qu'en créant ce fonds à part on va régler la question de la dette? Absolument pas. Nous avons besoin d'une véritable réforme en profondeur de notre système de taxation pour qu'il soit juste et équitable. Naturellement, les gens auront plus confiance et je suis convaincu que ce sera un des éléments qui nous aidera à sortir de la situation dans laquelle nous sommes.

Comme mon collègue de l'Alberta l'a mentionné, il est très malheureux que depuis les quelques dernières années nous soyons obligés d'aller emprunter sur les marchés internationaux. Cela est très néfaste, parce que dans le passé, comme le député l'a mentionné, depuis la Confédération, donc depuis plus de 120 ans, nous nous étions toujours fiés aux épargnes des Canadiens pour financer les activités du gouvernement. Maintenant, on est obligés, comme mon collègue le disait, d'aller à l'extérieur et on n'est même plus maîtres chez nous. Ce n'est pas acceptable, monsieur le Président! Il devrait même exister une loi qui stipule que si le gouvernement ne peut payer ses frais de fonctionnement, il ne puisse aller sur le marché international. Cela devrait être fait à l'interne.